

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN  
55 ème ANNÉE - NUMÉRO 780

12 OCTOBRE 2001 - 150 Francs CFA

## ŒUVRER POUR UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



A L'ÉCOUTE ...  
... DU PAPE

(...) Au cours du siècle qui s'ouvre devant nous, l'humanité à la possibilité d'accomplir de grands progrès face à ses ennemis traditionnels: la pauvreté, la maladie, la violence. Comme je l'ai dit aux Nations unies en 1995, nous avons la possibilité de voir qu'un siècle de larmes, le XX<sup>e</sup> siècle, est suivi au XXI<sup>e</sup> siècle par un «printemps de l'esprit humain». Les possibilités qui se présentent à la famille humaine sont immenses, bien qu'elles ne soient pas toujours apparentes dans un monde dans lequel trop de nos frères et sœurs souffrent de la faim, de la malnutrition et du manque d'accès aux soins médicaux et à l'éducation, ou subissent le fardeau de gouvernements injustes, de conflits armés, de déplacements forcés et de nouvelles formes d'esclavage humain. En saisissant les opportunités disponibles, prévoyance et générosité sont nécessaires, en particulier de la part de ceux qui ont la chance d'avoir reçu la liberté, la richesse et une abondance de ressources. Les questions éthiques urgentes soulevées par l'écart entre ceux qui profitent de la mondialisation de l'économie mondiale et ceux qui sont exclus de ces bénéfices exigent des réponses créatives et nouvelles de la part de toute la Communauté internationale. Je voudrais souligner ici ce que j'ai dit lors de ma récente rencontre avec le Président Bush: la révolution de la liberté dans le monde doit être complétée par une «révolution des opportunités», qui permettra à tous les membres de la famille humaine de jouir d'une existence digne et de partager les bénéfices d'un développement véritablement mondial.

Dans ce contexte, je ne peux manquer de mentionner, parmi tant

de situations de détresse dans le monde, la violence tragique qui continue de frapper le Moyen-Orient et qui menace sérieusement le processus de paix commencé à Madrid. Grâce notamment à l'engagement des États-Unis, ce processus a suscité l'espérance dans le cœur de tous ceux qui considèrent la Terre Sainte comme un lieu unique de rencontre et de prière entre les peuples. Je suis certain que votre pays n'hésitera pas à promouvoir un dialogue réaliste qui permettra aux parties impliquées de parvenir à la sécurité, à la justice et à la paix, dans le plein respect des droits humains et du droit international.

Monsieur l'Amiral, la prévoyance et la force morale que l'Amérique doit exercer au début d'un nouveau siècle dans un monde en mutation rapide exige une reconnaissance des racines spirituelles de la crise que les démocraties occidentales connaissent actuellement, une crise caractérisée par le développement d'une vision mondiale matérialiste, utilitariste et en définitive déshumanisante, tragiquement détachée des fondements moraux de la civilisation occidentale. Afin de survivre et de prospérer, la démocratie et les structures économiques et politiques qui l'accompagnent, doivent être orientées vers une vision dont le cœur est la dignité conférée par Dieu et les droits inaliénables de chaque être humain, de sa conception à sa mort naturelle. Lorsque des vies, y compris celles des enfants à naître, sont soumises aux choix personnels d'autres, aucune autre valeur n'a droit ne sera plus garantie, et la société sera inévitablement gouvernée par les intérêts particuliers et les commodités. La liberté ne peut être soutenue dans un climat culturel qui mesure la dignité humaine en des termes strictement utilitaires. Il n'a jamais été aussi urgent de renforcer la vision et la résolution morales essentielles pour maintenir une société juste et libre (...).

Rome, jeudi 13 septembre 2001

Jean-Paul II

Extrait de son adresse au nouvel ambassadeur des Etats-Unis près le Saint-Siège suite à la présentation de ses lettres de créance

## SI DIEU AVAIT VOULU TUER LE DIABLE !

Les derniers attentats perpétrés aux États-Unis le 11 septembre 2001 concernaient un pays, mais ils ont été ressentis comme une catastrophe mondiale; et en fait, aucun être humain de la planète ne pouvait rester insensible ni indifférent à la nature de la violence qui s'était ainsi abattue sur des édifices américains de grand intérêt et qui, en détruisant de grandes structures et d'énormes ressources matérielles et financières, avait arraché la vie à des milliers de personnes en pleine activité et qui ne demandaient qu'à vivre. L'horreur était à son comble. Et il était impensable, à moins de se croire devant l'écran d'un film de fiction, qu'il était impensable disons-nous, que des hommes se rendent capables de tant de brutalités. La réprobation a été totale, car

(Lire la suite à la page 11)

## GLOIRE À DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX... QUINZE NOUVEAUX PRÊTRES AU PIED DE LA CROIX DE JÉSUS



(Lire nos informations à la page 8)

## LA LOI SUR L'AVANCEMENT AU MÉRITE : LE DÉBAT REFAIT SURFACE

Décidément, la loi sur l'avancement au mérite donne du fil à retordre au gouvernement. Le projet de loi voté et adopté en extrême en 1998 n'aura pas été promulgué à ce jour. Et pour cause. Au contrôle de constitutionnalité, les sept sages de la Cour Constitutionnelle ont demandé la mise en conformité de certains articles de ladite loi. Renvoyée donc aux honorables députés pour être étudiée en procédure d'urgence, ladite loi est en souffrance à l'hémicycle. De fait, cela relance le débat. Politique politicienne oblige.

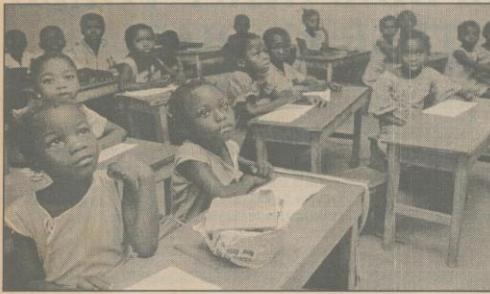
### ENCORE DES COMPLICATIONS À L'HORIZON

À l'issue d'une série de concertations, les députés ont tout simplement estimé que les négociations avec les syndicats doivent être finalisées par l'Exécutif avant l'étude du projet de loi sur l'avancement au mérite bien que ce dernier ne demande

(Lire la suite à la page 7)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## L'ÉCOLE BÉNINOISE EN PLEIN RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE



**Former des têtes bien faites plutôt que des têtes bien pleines : c'est le nouveau programme de l'école primaire béninoise. Les élèves sont plus actifs dans une école plus ouverte. Seule ombre au tableau : une telle pédagogie suppose des moyens et des effectifs adaptés.**

Fin de la récréation à l'école «IMS» à Cotonou. Les élèves du cours préparatoire, dont l'âge tourne autour de 5 à 6 ans, entrent en classe. Les tables et les bancs ne sont pas alignés face au maître mais en petits groupes. Les enfants s'installent. «Chaque groupe va nous raconter ce qu'il a appris de l'histoire du quartier», annonce le maître. À tour de rôle le représentant de chacun des groupes se lève et rapporte ce qu'on lui a dit. «Vous avez fait du bon travail les enfants. Félicitations ! Seulement vous n'avez pas pu me donner la signification du nom du quartier où est implantée notre école». Et le maître de se lancer dans une explication complémentaire. Les enfants avaient été envoyés sur le terrain pour interviewer les parents d'élèves, prévus à l'avance, sur l'histoire de leur quartier. La semaine suivante, c'est au marché que les enfants devront se rendre.

L'ouverture de l'école sur la société est l'un des axes majeurs du nouveau programme de l'enseignement primaire appliqué dans tous les établissements du Bénin depuis la rentrée 1999-2000. «La réforme veut désormais un enfant capable non pas de répéter mais d'analyser, de discuter et d'innover. On veut un enfant ouvert sur son environnement», analyse Prudencia Zinsou, administrateur d'éducation. «Dans le système d'avant, la priorité c'était la connaissance. Le maître était le détenteur du savoir. Il y avait très peu de place pour le dialogue, la réflexion et la contestation. Dans la nouvelle approche, le savoir ne se transmet pas il se construit. L'enfant est au centre; on part de ce qu'il sait», explique

François Labé de l'Institut national pour la formation et la recherche en éducation (Infre).

### «L'ÉLÈVE CHERCHEUR»

Désormais, le maître pose la question, recueille les réponses, corrige ce qui est erroné et fait la synthèse. Ce sont les enfants eux-mêmes qui recherchent la solution. Chacun participe à l'information de ses camarades. Il se retrouve dans la position de chercheur et d'enseignant. Le maître, lui, devient un facilitateur. «Aujourd'hui, le maître est un guide, c'est un enseignant coopératif», résume Holonou Moïse, maître à l'école primaire publique «Les Coccinelles» à Cotonou. «Avant on faisait appel à la mémoire de l'enfant. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la réflexion. Les élèves sont devenus plus curieux; ils posent beaucoup de questions et on est obligé de faire des recherches pour ne pas être pris au dépourvu», renchérit son collègue Adégou Marcellin.

Cette réforme, généralisée depuis deux ans, a été précédée d'une phase expérimentale dans une trentaine d'écoles à partir de la rentrée 1994-1995. L'approche, d'inspiration nord-américaine, est en expérimentation au Sénégal. Des consultants canadiens ont participé à l'élaboration du programme aux côtés de pédagogues et de cadres béninois. Les élèves qui ont fréquenté les écoles pilotes sont actuellement au collège. L'un d'eux apprécie: «Quand j'étais au cours primaire, on discutait beaucoup. Le maître nous faisait faire beaucoup de recherches. C'est comme si nous étions aussi des enseignants. C'est dommage qu'il n'y ait pas ça au collège». Un parent d'élève commente: «La pédagogie d'aujourd'hui accorde une place de choix aux enfants. L'élève est plongé dans son environnement et est plus éveillé. Mais je me demande

si on ne demande pas trop aux enfants qui nous cassent les pieds avec des questions à n'en plus finir».

Encore en rodage, cette nouvelle orientation suscite aussi quelques réticences de la part des enseignants. Trop de fiches à préparer (une quarantaine par semaine) et trop de manuels à lire. «Le maître est obligé de beaucoup fouiller. Il doit avoir un autre comportement. L'enseignant se tue à la tâche. Enseigner maintenant est plus difficile qu'avant», rapporte Sahagbé Justin, instituteur depuis dix ans et qui a donc évolué dans l'ancien système.

### «NOUS SOMMES TROP PAUVRES POUR CE PROGRAMME»

La réforme est également attaquée en ce qu'elle nécessite des moyens importants, pas toujours disponibles. «Nous sommes trop pauvres pour ce programme. Souvent, le matériel requis pour réaliser les leçons n'est pas disponible», se plaint un enseignant. Il donne l'exemple d'un cours sur les fruits : il faut apporter différents fruits en classe, montrer ce qui est mûr, ce qui ne l'est pas encore. Sur quel budget va-t-on acheter ces fruits ?

Avec l'aide de la Coopération américaine, l'État a élaboré de nouveaux manuels et des cahiers d'activités. Mais il n'y en a pas assez pour tout le monde et leur vente est interdite. Conséquence : les enfants ne lisent plus qu'à l'école, en petits groupes. Certaines familles recourent à la photocopie. Bien des parents d'élèves demandent que l'État opte pour la vente mais, fin septembre 2001, le ministère chargé de l'Enseignement primaire n'avait toujours pas tranché.

De plus, les effectifs rendent malaisée l'application du nouveau programme. Il est conçu pour une trentaine d'élèves au plus par classe alors qu'en dénombre souvent le double voire le triple.

Autre difficulté, cette réforme ne touche pour l'instant que l'enseignement primaire. Les élèves qui sortent de ces écoles expérimentales sont complètement déphasés dans le secondaire. Après avoir fréquenté une école où ils étaient au centre, ils retournent au collège dans le système classique. L'État a annoncé une réforme de l'enseignement secondaire. Et le nouveau programme de l'enseignement primaire sera évalué courant novembre 2001. Objectif : corriger les dysfonctionnements et les faiblesses.

Jérôme Adjakou Badou / Syfia

## BAISSE SENSIBLE DES PRIX DU CARBURANT

Mercredi 10 octobre 2001, le conseil des ministres a tenu sa réunion hebdomadaire. Au nombre des décisions prises figure celle relative à la baisse sensible des produits de la Sonacop.

Au cours de cette séance, le conseil des ministres a donc procédé à l'actualisation des prix à la pompe des produits pétroliers.

En effet, aux termes de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2000-043 du 7 février 2000, il est institué un nouveau mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers en République du Bénin.

Ce mécanisme est basé sur la fixation du prix reflétant l'évolution des cours internationaux du pétrole et du dollar. Ainsi un nouveau prix plafond est fixé si la fluctuation conjuguée du coût du pétrole et du taux de change du dollar induit une variation du prix de référence, de plus ou moins 4 %.

Or, la moyenne trimestrielle des prix FOB des produits pétroliers de juin, juillet et août 2001, comparée à celle de la structure des prix actuellement en vigueur, induit une variation à la baisse des prix du super, de l'essence ordinaire et de pétrole lampant.

Par contre, celui du gasoil est demeuré stable.

Sur la base de ces données, et prenant en compte le rôle social du gasoil dans les transports, dans l'usine et dans les ménages, le gouvernement a décidé, en accord avec les acteurs du secteur pétrolier, de fixer pour compter du jeudi 11 octobre 2001 à 00 heure les prix maxima de cession à la pompe des produits pétroliers ci-après comme suit :

— super : 350 F CFA le litre au lieu de 365 F CFA ;

— essence ordinaire : 325 F CFA le litre au lieu de 350 F CFA ;

— pétrole lampant : 210 F CFA le litre au lieu de 230 F CFA ;

— gasoil : 285 F CFA le litre au lieu de 295 F CFA.



## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

# LES PARTENAIRES COMMERCIAUX CONTEMPORAINS DES NÉGRIERS DE LA TRAITE ATLANTIQUE (TROISIÈME PARTIE)

Et l'auteur, plus loin, de continuer à développer son argumentation sous d'autres angles que voici :

« Je n'ai jamais vu la communauté européenne et occidentale en général, avoir aussi peur des noirs que pendant cette conférence de Durban. L'occident a peur d'une résolution qui pourrait lui lier les mains. Le ministre suisse délégué auprès des organisations internationales reconnaît par exemple les ravages qui ont découlé de l'esclavage et du colonialisme, mais se garde bien d'aller sur le terrain des excuses publiques. Responsabilités morales Oui, mais responsabilités économiques et financières Non. Le vrai problème se trouve dans les dédommagements auxquels les pays européens seraient tenus. Les sommes astronomiques évoquées les déroutent. Il faut savoir aussi que ce dédommagement créerait un précédent. Les Indiens dans les Amériques revendiqueraient des droits. Les aborigènes et tous les peuples ayant subi l'oppression européenne ne manqueraient pas non plus de se manifester. Le risque pour les Européens, c'est de devoir répondre par la suite à des faits imputables à la colonisation<sup>(1)</sup>. »

Puis, il fait habilement passer au second plan — ou plutôt semble l'ignorer — la part de la collaboration africaine en écrivant les lignes qui suivent :

« Est-ce qu'en parfaite connaissance de cause, j'achèterais une voiture volée, à plus forte raison un enfant, une femme, ou un homme sous prétexte qu'on me le propose à l'achat ? N'oublions pas non plus que nous sommes dans des pays qui ont engendré des principes philosophiques très forts qui constituent encore aujourd'hui le fondement de leur société. Donc l'esclavage est une erreur en parfaite contradiction avec l'effort de pensée qui existait ; l'argument de la responsabilité partagée ne tient pas la route. L'acte de vente n'était pas délibéré. Les conditions de la chose ont été créées<sup>(2)</sup>. »

En outre, modérant quelque peu sa position par la suite, Jean-Philippe Omotoundé finit par suggérer une réflexion collective et la mise sur pied d'une organisation internationale appropriée dont le rôle, entre autres, serait «d'étudier et de planifier la remise entière des dettes des pays africains... d'encadrer et d'organiser la réparation due aux victimes de ce crime contre l'humanité. Si réparation n'est pas faite, ce serait bien, d'après lui, la première fois qu'un crime reconnu et avoué resterait impuni<sup>(3)</sup>. »

Dans ces mouvements de plus en plus intempestifs de revendications financières, ressortissants et surtout lobbyistes américains ont beaucoup contribué à l'émergence en Afrique de la nécessité que l'Europe doit verser une importante somme d'argent à ce continent durablement et considérablement

retardé dans son développement économique par la Traite atlantique. Marion Urbain, qui s'est intéressé à la question, nous en donne une présentation chronologique dans les lignes qui suivent :

« Les pionniers du mouvement en faveur d'une demande de réparations émergent aux États-Unis il y a une quinzaine d'années. En 1989, un député démocrate dépose un texte réclamant la création d'un comité d'étude sur les conséquences de l'esclavage et ses répercussions jusqu'à aujourd'hui. Il éveille l'attention des historiens et des juristes qui entament des recherches documentaires approfondies. Deux ans plus tard, Moshood Abiola, l'homme d'affaires nigérian, fait un tabac à Washington devant le Black caucus, le forum des membres afro-américains du Congrès, en exigeant l'indemnisation de la traite des esclaves. Il se lance dans une sorte de pèlerinage sur les lieux de mémoire en Afrique de l'Ouest, tout en préparant sa campagne pour les présidentielles dans son pays. De son côté, l'OUA apprend à s'intéresser à la question en 1992, invite à Dakar une douzaine de personnalités dont Moshood Abiola, Jesse Jackson, représentant de la diaspora américaine, la chanteuse sud-africaine, Myriam Makeba et Graça Machel, la veuve de l'ancien président du Mozambique. Le co-président de la réunion est le Sénégalois Amadou Mahtar Mbow, qui a déjà entraîné l'UNESCO, sur la «Route de l'Esclave», et qui deviendra le président du comité scientifique de ce projet international de recherche historique. En 1994, le congrès panafircain de Kampala reprend le thème, mais est contraint de céder à la demande de discréction de certains de ses membres (dont ceux des pays arabes)<sup>(4)</sup>. »

Par ailleurs, Marion Urbain fait du battage médiatique autour des revendications financières qui seraient une occasion en or pour tous ceux qui plaident pour le travail de mémoire sur la Traite négrière, un préalable. Un tournant se note ainsi chez beaucoup d'Africains dans le regard qu'ils projettent sur le passé esclavagiste pour repenser et tenter d'hériter le présent à partir de l'argent qu'ils pouvaient recevoir au titre des frais de réparations compensatoires<sup>(5)</sup>. Décidément, c'est la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle qui a donné le signal des revendications financières adressées aux Européens, seuls responsables, à leurs yeux, de la Traite atlantique. Les tenants de cette thèse font entièrement fi de la dignité des Africains, donnée fondamentale qui sous-tend en grande partie la thèse hostile aux réparations.

### LE REFUS DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES

Des voix africaines, souvent autorisées, se sont vivement élevées, au nom de la dignité des Noirs, contre toute forme de

dédommagements financiers venant des Blancs, dans le contexte de la Traite négrière. Les chefs d'État des pays africains francophones sont en général, à quelques exceptions près, les moins attachés au dédommagement financier. Tels sont les cas, entre autres, de l'Algérie, du Sénégal, de la République du Bénin. Le Président Abdoulaye Wade n'a pas manqué d'exprimer avec vigueur et sans réserves sa désapprobation de tout règlement financier, voire de toute évaluation financière. Son raisonnement débute par des éclaircissements qu'il a jugé utiles d'apporter sur la distinction entre esclavage et Traite négrière. Il montre que l'esclavage domestique — nous l'avons déjà vu — existait en Afrique et qu'il y était largement pratiqué. Quant à la Traite atlantique, tournée elle, vers l'extérieur, elle s'inscrit dans le commerce triangulaire entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Cette mise au point fait, il condamne les revendications financières qu'il considère comme humiliantes et dégradantes pour les Africains, tout en reconnaissant, bien entendu, qu'on est en présence d'un crime contre l'humanité. Il conclut sa réflexion, quelque peu agacé par le sujet considéré par lui comme une préoccupation secondaire qui ne mérite pas que l'on s'y attarde outre mesure. Les présidents Obasanjo du Nigeria et Thabo Mbeki d'Afrique du Sud lui emboîtent le pas en montrant le peu de sérieux qu'il y aurait à réclamer des dédommagements financiers, attitude peu raisonnable à leurs yeux.

La plupart des tenants de cette thèse prennent position au nord d'une certaine éthique qui tout en n'ignorant pas le degré de participation africaine, n'insiste pas suffisamment sur cette dimension en réalité beaucoup plus grande qu'on ne l'imagine. C'est parmi eux que l'on trouve ceux qui posent autrement le problème en adoptant une attitude intermédiaire.

### LA NOUVELLE OPTION CONCILIATRICE

Apparue dans les dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, la nouvelle vision projetée par certains Africains sur l'usage à faire des conséquences de la Traite atlantique a deux dimensions :

— la première concerne les regrets, la repentance, la réconciliation ;

— la deuxième établit une corrélation entre les aspects précédents et le développement.

En fait, il s'agit dans le premier cas que l'Europe reconnaîsse sa responsabilité ou sa part de responsabilité dans la Traite atlantique et qu'elle accepte de présenter

ses excuses aux victimes de cette dernière. En revanche, les Africains, de leur côté, s'engageraient à présenter des excuses aux Noirs des Amériques pour avoir vendu leurs ancêtres aux Américains. Ceux-ci doivent, à leur tour, s'excuser à la fois auprès des Noirs américains et des Africains : un vaste scénario considéré comme un préalable à toute réconciliation. Une telle opération a été réussie avec brio par la grande rencontre internationale tenue à Cotonou dans la première semaine de décembre 1999. Elle porte comme libellé : « Réconciliation et Développement ». Elle a réuni, sous la haute présidence du chef de l'État béninois, Mathieu Kérékou, des délégations d'Africains, d'Américains et d'Européens qui ont constitué les trois pôles de la Traite atlantique. Dans une ambiance émouvante parfois arrosée de larmes chaudes et sincères, la cérémonie semble avoir désormais scellé une sorte de croisade tripartite pour le pardon et la réconciliation, en vue d'une meilleure collaboration économique entre les sortants des trois continents : un coup d'éponge dans une optique de coréponsabilité, sur un passé douloureux qui, en fin de compte, n'honore personne, le crime étant partagé. Il n'a donc pas été question d'un quelconque dédommagement financier, mais d'une nouvelle forme de collaboration dans une situation assainie et d'une éthique fondée sur la réconciliation.

Moins de deux années plus tard, eut lieu, toujours dans cette même ville de Cotonou, une autre grande rencontre internationale dans la même optique, mais avec des nuances qui ont leur prix : il s'agit du Symposium sur les nouvelles démarches de coopération pour un véritable renouveau du développement africain (27-28 juin 2001). Il a été initié par le professeur béninois Albert Tévoédjiré, ancien ministre du plan, de l'économie, de la reconstruction et de la promotion de l'emploi, coordinateur du projet millénaire pour l'Afrique.

### NOTES

<sup>(1)</sup> « Crime et réparation. » In *Le Progrès* n° 747 du jeudi 7 septembre 2001, p. 5.

<sup>(2)</sup> *Idem ibidem*, 7 septembre 2001, p. 5.

<sup>(3)</sup> « Crime et réparation. » In *Le Progrès* n° 747 du jeudi 7 septembre 2001, p. 5.

<sup>(4)</sup> *Idem ibidem*, 7 septembre 2001, p. 5.

<sup>(5)</sup> URBAIN (M.) : « Traite des esclaves, réparation symbolique ou reconnaissance de dettes... » In *Le Matin*, n° 2165 du mardi 4 septembre 2001, p. 2.

À suivre

A. Félix IROKO



**NATION**

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AU BÉNIN

## L'HEURE DE LA CLARIFICATION DU PAYSAGE SYNDICAL

*Sept Confédérations ou centrales syndicales et des dizaines de syndicats de base dans le secteur public, para-public et privé animent la vie syndicale au Bénin. À la faveur du processus démocratique engagé au Bénin, à partir de l'historique conférence des Forces vives de la Nation de février 1990, des centrales syndicales ont vu et continuent de voir le*

*jour au Bénin. La conséquence de cette multiplication dont on nous aurait fait l'émission est l'émergence des forces en présence. Aujourd'hui, la flottille de mouvements syndicaux est telle que les négociations avec l'employeur en souffrent.*

*Aider à l'émergence des centrales syndicales dignes parce que crédibles au*

*regard de la responsabilité qui est la leur est plus qu'une nécessité car le désordre n'a que trop duré dans leurs rangs. Tel est l'objectif (conférence décret numéro 99-436 du 13 septembre 1999) des élections professionnelles qui ont démarré le lundi 8 octobre 2001 sur toute l'étendue du territoire national béninois. Elles prendront fin le 31 octobre*

*2001. Tout au long de cette période, les travailleurs des services publics, para-publics et privés, vont s'employer à déterminer par les urnes les confédérations ou centrales syndicales les plus représentatives. Rendez-vous donc début novembre 2001 pour les résultats de ces élections professionnelles, les premières du genre au Bénin.*

### Décret n° 99-436 du 13 septembre 1999 portant définition des différentes formes d'organisations syndicales et critères de représentativité

*Le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement*

**Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

**Vu** la loi n° 86-013 du 26 février 1986 portant statut général des agents permanents de l'État ;

**Vu** la loi n° 98-004 du 27 janvier 1998 portant code du travail ;

**Vu** la proclamation le 1<sup>er</sup> avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

**Vu** le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du gouvernement ;

**Vu** le décret n° 64-02 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des ministères ;

**Vu** le décret n° 96-608 du 27 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative ;

**Vu** le décret n° 97-30 du 29 janvier 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la justice, de la législation et des droits de l'homme ;

**Vu** le décret n° 97-617 du 18 décembre 1997 portant définition des différentes formes d'organisations syndicales et critères de représentativité ;

Après avis consultatif du Conseil national du travail ;

Sur proposition du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 11 août 1999

#### DÉCRÈTE

##### Chapitre I : De la définition des différentes formes d'organisations syndicales de travailleurs

**Article 1 :** Les organisations syndicales de travailleurs sont structurées en syndicats de base, fédérations syndicales et confédérations ou centrales syndicales.

**Article 2 :** Le syndicat de base est une organisation syndicale à l'échelon primaire, c'est-à-dire limitée à une entreprise ou à une corporation. Elle ne comporte pas en son sein d'autres organisations jouissant de la personnalité morale.

La fédération syndicale est une union syndicale horizontale, c'est-à-dire regroupant au moins deux syndicats de base d'un même secteur ou branche d'activités.

La confédération ou centrale syndicale est une union verticale regroupant au moins deux organisations de différents secteurs ou branches d'activités.

**Article 3 :** Seules les confédérations ou centrales syndicales peuvent représenter les travailleurs aux plans national et international pour des questions qui intéressent plusieurs secteurs d'activités.

#### Chapitre II : De la représentativité

**Article 4 :** Le caractère représentatif des organisations syndicales est déterminé par les résultats des élections professionnelles.

**Article 5 :** Pour être représentative, une organisation syndicale doit obtenir au moins 25% des suffrages exprimés aux élections professionnelles.

**Article 6 :** L'organisation syndicale la plus représentative est celle qui aura obtenu le plus grand nombre de voix

**Article 7 :** Les organisations syndicales les plus représentatives se répartissent les sièges dans les forums de représentation proportionnellement aux résultats des élections.

**Article 8 :** Le classement des organisations syndicales issus des élections professionnelles est constaté par arrêté du ministre chargé du travail.

#### Chapitre III : De l'Organisation des élections professionnelles

**Article 9 :** Les élections professionnelles sont organisées sur le plan national, départemental, sous-préfectoral ou de l'entreprise selon qu'il s'agit d'une représentativité nationale, locale ou sectorielle.

**Article 10 :** Les élections se déroulent tous les quatre (04) ans. Elles ont lieu soit sur demande des organisations syndicales d'employeurs ou de travailleurs, soit sur l'initiative du ministre chargé du travail.

**Article 11 :** Les élections se déroulent sous la supervision d'un inspecteur du travail assisté d'un représentant de l'employeur ou des employeurs, d'un représentant des travailleurs élus à une assemblée générale et des observateurs désignés par les organisations syndicales concernées.

**Article 12 :** Le vote est à bulletin secret et se déroule dans les entreprises ou services concernés.

**Article 13 :** Le décompte des voix se fait séance tenante et sur place à la fin du vote. Un procès-verbal est établi et signé des parties.

**Article 14 :** Les élections professionnelles nationales sont ouvertes par un arrêté du ministre chargé du travail qui détermine la base électorale et les conditions d'organisation.

**Article 15 :** Le contentieux électoral est soumis au tribunal du travail dans les formes prescrites par les lois et règlements.

**Article 16 :** Le ministre chargé du travail et le ministre chargé de la justice sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n°97-617 du 18 décembre 1997.

**Article 17 :** Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié au journal officiel

Fait à Cotonou, le 13 septembre 1999

Par le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement,

Mathieu Kérékou

Le ministre d'État, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, du plan, du développement et de la promotion de l'emploi.

Bruno Amoussou

Le ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Ousmane Batoko

Le garde des sceaux, ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme.

Joseph Gnolonjoun

## LA LOI SUR L'AVANCEMENT AU MÉRITÉ : LE DÉBAT REFAIT SURFACE

(Suite de la première page)

que sa mise en conformité, après l'avis de la Cour constitutionnelle, en procédure d'urgence.

L'hostilité des travailleurs à la mise en application de ce principe est bien exprimée en 1997 par la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (CSTB). Elle a par la suite été réaffirmée à maintes reprises. La dernière en date, c'est au cours de sa marche de protestation du jeudi 4 septembre 2001. Et pour la CSTB, la loi sur l'avancement au mérite dictée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, vise fondamentalement la déréglementation et la contractualisation de la fonction publique ainsi que le plafonnement des salaires et l'aggravation des conditions de vie du travailleur.

Pour les travailleurs mobilisés au sein de la CSTB, « le renoncement public et immédiat par le gouvernement à la mise en œuvre du mécanisme d'avancement au mérite... » est une revendication non négociable. S'il est vrai que la CSTB est restée constante dans sa prise de position vis-à-vis de ladite loi depuis 1997, l'élément nouveau aujourd'hui est le fait que la position autrefois nuancée des autres centrales syndicales s'est rapprochée maintenant de celle de la CSTB. En effet, la Centrale des syndicats autonomes (CSA-Bénin), la Confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB), l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB) et la Confédération des organisations syndicales indépendantes (COSI) ont fini par embrasser la même trompette que la CSTB. Cette position devient donc une source de complication ostentatoire quant aux négociations entre les centrales syndicales et le gouvernement.

### LE GOUVERNEMENT ESPÈRE TOUJOURS

Alors que le vote, l'adoption et la promulgation de cette loi contribueraient au développement économique du Bénin et garantiraient le soutien des bailleurs de fonds à la République du Bénin, l'intransigeance des travailleurs sur la question et la réticence des députés, notamment ceux de l'opposition parlementaire, à voter ladite loi constituent des obstacles sérieux à surmonter par l'Exécutif.

Mais pour l'heure, le gouvernement ne désespère pas. À en croire le ministre de la communication et de la promotion des nouvelles technologies, Gaston Zossou, le gouvernement entend analyser avec diligence les revendications des travailleurs. Loin d'être appréciées comme de la manigance politique, les revendications des travailleurs sont perçues par le gouvernement comme des appels pressants pour un dialogue sincère. En conséquence, le gouvernement promet d'apporter au mieux une réponse dans le cadre du budget général de l'État, exercice 2002.



ET POURTANT L'ON TRAVAILLE  
PEU ET SOUVENT MAL

Tout débat autour de la loi sur l'avancement au mérite pose aujourd'hui la problématique de la disponibilité de chaque Béninois et de chaque Béninois à travailler sérieusement en vue d'engager le Bénin sur la voie d'un véritable développement durable. En réalité, il faut reconnaître que le concept de l'avancement au mérite n'est pas du tout mauvais en soi. Il a même l'avantage de créer l'émulation, le respect du travail bien fait. Il permet aussi de lutter contre l'absentéisme constant au travail. Ce qu'il importe d'appeler de tous les vœux c'est de voir cesser la politisation à outrance de la mise en œuvre rapide du système. Comment construire un pays sans la conscience aiguisee du citoyen du travail fait, régulièrement avec amour, patriotisme et abnégation? Cessons donc de continuer à faire preuve d'irresponsabilité tant qu'il est vrai que le laisser-aller a trop duré dans le pays. On va au service et l'on se lève pour aller vaquer à la réalisation des intérêts personnels et se faire en plus payer pour les heures utilisées à cela au détriment de l'État. Refuser son apport au développement du pays à travers un travail bien fait et oser dire que plus rien ne va est malhonnête. Le mal a trop duré. Ne pas faire le travail pour lequel on se fait payer n'est purement et simplement qu'une autre forme de détournement de deniers publics. Comment des travailleurs qui vont régulièrement en retard au travail ou qui y vont mais pour quitter quelques instants après et vaquer à leurs propres affaires, ou soit pour passer le temps à bavarder ou soit n'y vont pas du tout, mais ne manquent pas de se faire payer régulièrement peuvent-ils contribuer au développement harmonieux du pays?

Que de directeurs généraux relevés de leurs postes ne travaillent plus convenablement et pourtant perçoivent régulièrement leurs salaires. Et on peut multiplier les exemples. Dans l'administration béninoise, et cela n'est point un secret, les agents permanents de l'État (APE) travaillent majoritairement très peu et souvent mal.

### QUE LE SENS DE DISCRERNEMENT TRIOMPHE

Sans nul doute, seul le travail sérieux et l'efficacité sont porteurs en ce début du troisième millénaire sur fond de mondialisation. En conséquence, la loi sur l'avancement au mérite doit être regardée avec discernement, sens de responsabilité, et patriotisme

La réussite de la mise en œuvre effective et efficiente du système dépend de nous-mêmes. Béninois et Béninoises, essayons de mieux nous organiser pour, avant tout, lutter contre sa politisation, mais aussi le népotisme, le favoritisme, et les affreuses conséquences de sa politisation. La question n'est donc pas de rejeter l'avancement au mérite. Tout est question d'éthique professionnel et de prise de conscience de la situation dans laquelle baigne notre administration et sa contribution au développement harmonieux du Bénin. Évitons alors les abus et autres dérapages... dans le cadre de la mise en œuvre du système d'avancement au mérite. Évitons de contribuer à la consolidation d'une société de paresseux, d'incompétents et de tricheurs. La réussite du Bénin et notre fierté en dépendent.

Les ambitions personnelles et égoïstes des uns et des autres ne devraient pas nous rendre myopes au point de ramer à contre courant de tout ce qui peut favoriser les performances et le renforcement de la productivité dans le pays. Le Bénin, baptisé hier quartier latin ne le mérite pas.

Alain Sessou



**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## GLOIRE À DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX... QUINZE NOUVEAUX PRÊTRES AU PIED DE LA CROIX DE JÉSUS

*Peuple de prêtre, peuple de Rois  
Assemblée des saints, peuple de Dieu  
Chante ton Seigneur !*

Nous te louons Seigneur pour ce jour de joie, ce samedi 15 septembre 2001, que tu viens d'accorder si généreusement à ton Église-Famille de Dieu sise à Cotonou. Cet inoubliable samedi, jour de fête de Notre Dame des Douleurs, jour de bénédiction, dans une profonde émotion mêlée de peur et de joie, va conduire jusqu'à l'autel du saint-sacrifice les tremblants et confiants des abbés Luc Quenum de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Cotonou, Eustache Adinsi de la paroisse Immaculée-Conception de Ouidah, Arsène de Souza de la paroisse Sainte-Cécile de Cotonou, Alfred Rutagengwa de Glo-Yékon, Achille Sébastien Gbèdo et Jean-Louis Krangon de la paroisse Sainte-Famille de Cotonou, Patrick Kounié de Tori-Bossito, Grégoire Gadessinhou et Cosme Méhou-Loko de la paroisse Sainte-Cécile de Cotonou, Antoine Tidjani de la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou, Ambroise Lahatian de la paroisse Sainte-Thérèse PK 6 de Cotonou, Marc Dosso et Charles Jocelyn Allabi de la paroisse Sainte-Rita de Cotonou, Wilfrid Camille Lawson de la paroisse Saint-Michel de Cotonou et Anatole Zoé Dovonou de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Zogbo.

Tous, émus comme dépassés, dans leur singularité convergente, visages complètement mouillés de sueurs et de larmes, les futurs prêtres, comme jadis Isaac, s'interrogeaient sur l'ampleur du mystère qui bienôt allait se manifester en eux.

En dérive, grande joie mais aussi terrible émotion dans une ambiance fraternelle et familiale. Pour preuve :

— la foule des fidèles et curieux religieusement assemblée sous des tentes, au pied de la grotte Notre-Dame de la Croix de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Cotonou, des fidèles et curieux tous unis et vêtus en grande majorité de l'unique tissu de circonstance choisi par les quinze heureux du jour;

— la couronne de cent onze prêtres venus de tous les diocèses du Bénin ;

— l'ffective présence de Son Excellence Monseigneur Martin Adjou-Moumouni, évêque de N'Dali aux côtés de l'archevêque de Cotonou qui a rehaussé d'un éclat spirituel particulier cette fête d'ordination sacerdotale placée sous le signe de la contemplation et de la mission.

### AVEC MARIE, AU PIED DE LA CROIX, UN MESSAGE POUR LA VIE

Profondément issue du côté ouvert de Jésus crucifié sur le bois de la croix, l'hommélie de Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba demeure un véritable «bréviaire» pour le peuple de Dieu en général et en particulier pour les nouveaux prêtres. Parti des lectures du jour respectivement tirées de : Hb 5, 7-9 et Jean 19, 25-27, Monseigneur laisse épancher son cœur de père :

### HOMÉLIE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR Nestor ASSOGBA

Chers amis,

Les deux lectures du jour tirées des Ecritures nous présentent deux aspects caractéristiques du terme du ministère public de Jésus.

Le premier met particulièrement en relief l'esprit de sacrifice et de consécration, nous exhortant ainsi à repartir du Christ comme prêtre du nouveau millénaire; le second nous rend présent Marie dans votre naissance sacerdotale en ce jour où nous la fêtons comme Mère du Rédempteur.

Les deux textes évoquent la passion du Christ. Cet événement fondateur de notre foi impose d'abord le silence et la contemplation du Christ dans sa prière à Gethsémani (He 5,59) et la méditation

de l'icône de la maternité de Marie (Jn 19,25-27). En effet, j'éprouve une certaine crainte d'en parler, au moment où la générosité infinie de Dieu se manifeste en donnant à notre Église de jeunes prêtres, un peu comme Israël au temple qui avait conscience de l'impuissance de ses lèvres pour annoncer les paroles du Seigneur (Isaïe 6).

Au jour de votre ordination, chers fils bien-aimés, le Seigneur par la parole liturgique vous trace le chemin: «parce qu'il s'est soumis en tout, il a été exaucé...». Cette attitude du Christ proposée hier aux Hébreux, aujourd'hui à vous et à nous, met en relief un accord profond, un désir, un oui venu du cœur.

Remontent alors à notre mémoire croyante ces paroles d'encouragement de Paul aux Romains : «Je vous exhorte

à l'autel tout à l'heure que tous ceux qui vous entourent ou vous accompagnent

donc, frères, par la miséricorde à offrir vos personnes comme une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, tel est le culte que la raison vous demande» (Rom 12,1). Ne l'oubliez jamais, le prêtre que vous devenez aujourd'hui, est un homme de prières, de pénitence, de supplication.

Il s'agira pour vous de vous efforcer, par une vie offerte, en tout, à entrer en communication d'amour filial avec Dieu. Ce qui importe, ce n'est pas l'action, la multiplication des actes liturgiques, l'agitation missionnaire, mais le but, ne le perdez jamais de vue au risque de vous perdre. Le sacrifice vous est proposé comme cœur de votre vie de prêtre, c'est une grâce de l'Esprit Saint que les prêtres qu'il consacre au début du nouveau millénaire.

En d'autres termes, chers fils bien-aimés, je vous exhorte à maintenir en vous l'élan du cœur qui vous a amenés au séminaire, afin de ne plus vous intéresser à des choses multiples, pour ne plus penser qu'à vouer uniquement votre existence à Dieu, donnant à votre propre vie le sens d'un acte d'amour gratuit. Pour ce faire, il faut aller jusqu'au bout, c'est-à-dire se référer au sacrifice fondamental, principal, celui du calvaire, ou le Christ s'offre pour porter l'Église entière, son épouse, vers la gloire du Père par la Résurrection.

Oui fils bien-aimés, aux jours d'angoisses de votre vie de prêtre n'oubliez pas Gethsémani; aller à Gethsémani pour renouveler votre offrande et aussi pour discerner la volonté de Dieu ce qui est bon, agréable à ses yeux, parfait... Cette imitation du Christ, j'en suis sûr, vous sauvera vous et tous ceux pour qui le Seigneur pose aujourd'hui sa main sur vous: «Il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel».

Fils bien-aimés, l'Eucharistie, le sacrifice de l'autel, est en relation avec celui du calvaire et vous engage quotidiennement à vous dépenser sans compter pour le règne de Dieu. Soyez, des passionnés de Dieu dans la célébration des sacrements, dans les visites aux malades, dans les missions, dans la catéchèse, dans les réunions... vous serez amenés parfois à sacrifier votre jour de repos hebdomadaire pour le service de vos frères.

Ne l'oubliez pas, l'ensemble de votre vie, désormais, en tant que sacrifice, est donc en relation avec l'Eucharistie qui, à son tour, est en relation avec la croix, sacrifice parfait, soumission totale du Christ-homme à la volonté et à l'amour du Père. Alors je vous conseille en ces instants solennels: *ne vous habituez pas à célébrer l'Eucharistie; que chaque Eucharistie soit nouvelle, célèbrez l'Eucharistie avec ferveur, avec foi, c'est à l'autel tout à l'heure que tous ceux qui vous entourent ou vous accompagnent*

*vous reconnaîtront comme prêtre du Seigneur. Alors ne les scandalisez pas, ne décevez pas le Christ en voulant être prêtre autrement dans la course au pouvoir et le gain facile. Le monde ne sait que faire du prêtre chef, du prêtre patron, du prêtre entrepreneur et du prêtre chef de famille.*

Fils bien-aimés, l'Église vous le demande, le pape vous le demande; tous les jours, il faudra repartir du Christ Prêtre: «Il faut repartir du Christ avec l'élan de la Pentecôte, avec un enthousiasme renouvelé. Repartir de lui avant tout par les efforts quotidiens de sainteté en nous mettant dans une attitude de prière et de l'écoute de sa parole. Repartir de lui aussi pour témoigner de son Amour, à travers une pratique de la vie chrétienne marquée par la communion, par la charité, par le témoignage dans le monde» (Jean Paul II). C'est ainsi que chaque jour votre «oui» s'unira en écho au «oui» à son Père à Gethsémani, au «oui» de Marie et du disciple au pied de la croix; «Et à partir de cette heure là, le disciple la prit chez lui». Ainsi deviendrez-vous prêtre-roi, donc serviteur, prêtre entrepreneur, expert dans l'entreprise missionnaire, prêtre père de famille, de la famille de Dieu qu'il est l'Église, père de tous et de chacun.

Si l'Eucharistie quotidienne fait mémoire du sacrifice de la croix en présence de Marie, celle-ci nous rejoint à chaque célébration et devient ainsi la femme de notre vie. Oui au calvaire Marie engendre le prêtre appelé à poursuivre par sa vie la mission du Christ Rédempteur. Le message fondamental de votre ordination est donc celui-ci: *vous êtes appelés à vous tenir avec Marie au pied de la croix*. Peut-être que vous demandez: qui pourrait nous aider à demeurer fidèles, jour après jour ? La Vierge Marie vous aidera, elle qui est la Mère des douleurs, la Mère du Crucifié. L'image de Marie au pied de la croix voit l'icône symbolique, souvenir mémorable de votre ordination. Elle est là debout, non prostrée de douleur. Elle est là courageuse, embrassant sa croix avec une force tranquille et sereine parce qu'imbibée d'amour.

Marie est la Mère du Christ Prêtre en qui nous sommes prêtres. Par sa présence, tout au long du chemin de croix et surtout au pied de la croix, elle a aidé son fils à accomplir le sacrifice. Désormais toutes les grâces qui nous viennent de Jésus nous viennent par les mains de Marie. Marie, aujourd'hui près de son fils dans la gloire, collabore à l'acquisition de la grâce du sacerdoce.

Voilà ce que recèlent, dans leur émouvante simplicité, ces paroles: «Femme, voilà ton Fils», «Fils, voilà ta mère»

Fils bien-aimés, à la suite de Jean, prenez Marie chez vous. Croyez-moi,

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

vous aurez besoin, au cours de votre ministère, d'une foi, d'une espérance et d'une charité comme celles de Marie, celle qui a cru.

Elle vous apprendra à vous unir à son Fils, l'unique Prêtre, dans l'adoration de la sainte volonté du Père. Si vous la prenez chez vous, je vous prie de ne pas la laisser seule au pied de la Croix. En la priant et en la contemplant, vous comprendrez ce que veut dire donner sa vie pour ses frères et quels sont les fruits d'un témoignage rayonnant et fécond. Vous comprendrez ce que signifie être, avec Jésus, au pied de la Croix: Il nous appelle instamment à mener le bon combat avec lui et en lui, à offrir notre vie, à triompher du mal d'aujourd'hui par le bien. À la suite du Christ de Gethsémani, il s'agit d'accueillir sur soi le poids de la croix pour réaliser ces belles paroles que vous avez choisies sur votre carte d'invitation.

*« O Marie, inspirez-nous, puisque nous ne savons pas parler de vous; parlez-nous donc de vous-même. Nous pressentons que le mystère de l'Annonciation est lié à celui de la croix; l'un explique l'autre, l'un est la racine de l'autre. Vous qui, au pied de la croix, avez vécu la mort de votre Fils et réalisé quel est l'amour infini du Père pour les hommes, faites-nous comprendre les racines mystérieuses de cet amour, aidez-nous à nous unir à votre «oui» à la volonté du Père, d'où tout est né, où tout retourne, à laquelle tout se réfère. »*

Oui, Fils bien-aimé, «les yeux fixés sur Jésus-Christ, entrez dans le combat de Dieu». La lutte à mener aujourd'hui se révèle multiple et multiforme. Vous aurez tout d'abord à lutter contre vous-mêmes, contre les séquelles du péché originel qui bouillonnent en vous. Vous aurez à lutter contre le désir de posséder pour posséder, de parler d'argent personnel, de maison personnelle, de véhicule personnel... au risque d'oublier que pour suivre Jésus il faut tout abandonner: maison, champ et famille. Vous aurez ensuite à lutter contre les œuvres de la chair, voulues certes par Dieu pour la continuation humaine de la création et que l'homme est souvent tenté de détourner de son but premier pour en faire un instrument de plaisir. Depuis votre diaconat vous vous êtes engagés au célibat dans la chasteté. Savez-vous que l'infidélité dans ce domaine constitue un frein puissant au progrès de l'évangélisation et meurtir le cœur de Jésus ? Notre chasteté sacerdotale dans le célibat est une source de fécondité. Il nous rend proche de tout homme, de toute femme et nous permet d'engendrer des fils et des filles pour la grande famille de Dieu; que nous sommes loin d'un concept d'une quelconque mutilation ou stérilité ! Votre fidélité en ce domaine fera que personne ne vous traitera d'hypocrites, de tricheurs: «Ils disent et ne font pas». En retournant la parole de Jésus, qu'on puisse dire à la foule des fidèles: «Imitez ce qu'ils font. Car ils pratiquent la vérité qu'ils enseignent.» Comme saint Paul, vous pourrez, alors dire: «Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ.»

Vous aurez enfin à lutter contre la volonté de puissance qui demeure elle

aussi séquelle du péché originel. C'est le «non serviam... je ne servirai pas» de satan. Comme au diaconat vous direz une fois de plus «promitto» je le promets. Vous promettrez à moi et à mes successeurs «Obéissance». Renoncer aux biens matériels, renoncer aux plaisirs de la chair, cela demeure relativement facile, mais renoncer à ce qui constitue l'essence de l'homme, ce qui fait l'homme, à sa liberté propre, naïf que le croirait facile. Renoncer à sa propre volonté et faire de la volonté de Dieu toujours et partout sa propre nourriture, cela s'avère, bien difficile pour qui ne comprend pas que dans l'accomplissement de la volonté du Père, l'homme acquiert sa véritable liberté, une liberté laissée «libre» et qui se livre librement. C'est beau ! Car la volonté de Dieu est absolument ordonnée au Bien et seul le Bien épauvouit l'homme, enrichit l'humanité en lui procurant le bonheur auquel il aspire de tout son être. Après avoir lutté contre vous-mêmes, vous aurez à lutter contre les forces du mal qui investissent notre monde en ce début du troisième millénaire. Pensons au drame arrivé aux États-Unis.

Chers amis, si j'ai un conseil à vous donner c'est d'économiser vos énergies, votre dynamisme pour construire plutôt que pour détruire. Que de temps perdu

pour dénoncer ceci ou cela au lieu de laisser le passé à l'histoire pour constituer un avenir radieux dans l'Amour de Dieu et du prochain.

Les perspectives de la nouvelle évangélisation au niveau de notre diocèse nous invite à construire un monde nouveau, un monde où l'homme reprendra conscience qu'il est amour et qu'il doit se faire amour. Cet amour qui déborde de son cœur le conduira à opter pour la protection de la vie et non à sa destruction, au respect de la source de vie qu'est toute femme. Cet amour le conduira aux côtés des petits, des pauvres, des malades, des affamés. Il le conduira à livrer sans merci la bataille du développement dans notre pays qui loin d'être un pays pauvre regorge de potentialités humaines, mortrices de tout développement durable.

Je suis prêtre aujourd'hui, mais je suis avant tout homme et rien de ce qui est humain ne me laissera indifférent.

Chers amis, comme on le dit «vous avez du pain sur la planche...» et vous avec Marie: elle vous aidera à toujours transformer «en pain de vie» la pâte humaine que Dieu vous livre aujourd'hui. Amen.

À Mgr Nestor Assogba

**OUI JE LE VEUX AVEC LA GRÂCE DE DIEU**

«Ah qu'ils sont beaux sur la montagne les pas de ceux qui portent la Bonne Nouvelle qui annoncent le Salut et la Paix».

Les voici qui, après avoir extériorisé leur intention de se consacrer à Dieu pour le salut des hommes, resplendissent de la beauté de leurs plus beaux atouts liturgiques: une chasuble dorée frappée devant de la coupe du sacrifice à laquelle ils viennent de boire à jamais; derrière de l'effigie du Christ Bon Pasteur qui aujourd'hui appelle ces nouveaux prêtres à Lui emboîter les pas dans la confiance et l'abandon.

Au terme de cette célébration de plus de quatre heures d'horloge, rendons grâce à Dieu avec le porte-parole des élus de ce jour marial. Dans un pétillant message de reconnaissance et de gratitude, l'abbé Luc Quenum a su déceler le symbolisme de cet événement d'Eglise: «Les quinze (prêtres) du 15 septembre forment désormais un rosaire vivant composé de quinze dizaines des mystères joyeux, dououreux et glorieux de la vie de Jésus».

Toutes nos vénérations à la Bienheureuse Vierge Marie, Mère du sacerdoce avec leur vie cette hymne de louange au Père éternel :

*«À toi, Dieu, notre Louange  
Nous t'acclamons, Tu es Seigneur  
À toi, Père éternel  
L'hymne de l'univers.»*

Brice C. Ouinsou  
Séminariste

**DE COTONOU À PORTO-NOVO :  
UNE PROMOTION DE VINGT-ET-UN  
DIACRES POUR LE SERVICE DE  
LA TABLE DU SEIGNEUR**

«Pour l'amour du Seigneur, garder toute la vie le célibat dans le service de Dieu et du prochain». Telle est désormais, avec la grâce de Dieu, l'ultime résolution de vingt-et-un grands séminaristes accueillis dans l'ordre des diacres, degré inférieur de la hiérarchie sacerdotale en vue du service de Dieu et des hommes. Respectivement dans les diocèses de Cotonou et de Porto-Novo, les fidèles catholiques ont loué le Seigneur pour la resplendissante vitalité de ces jeunes «garçons» qui s'offrent pour le triomphe du règne de Dieu sur la terre béninoise.

**COTONOU : SOUS LE SIGNE DU  
TEMOIGNAGE DE VIE**

C'était le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2001. La paroisse Sacré-Cœur de Cotonou a largement ouvert ses portes pour recevoir dans le sanctuaire du Seigneur l'envoutant «Me voici» des abbés Mathias Ayelo (Saint-François d'Assise de Fidjrossé), Sylvain Dosso (Sainte-Famille de Djidje), Eloi Fadonougbo et Marc Nounou (Marie Auxiliatrice de Ménonrit), Jacques Gnoumossou (Notre-Dame du Lac de So-Tchanhoué), Almè Hountzandji (Bon-Pasteur de Cotonou) Guy d'Olivera (Sainte-Thérèse PK 6), Jean-Eric Tchibozo, Olivier Sany et Luc Quenum (Saint-Jean), Eustache Adansi (Immaculée Conception de Ouidah).

Un nom de Jésus-Christ, en présence de la Bienheureuse Vierge Marie et de l'Eglise-Famille de Dieu sise à Cotonou, il était revenu à Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba d'accueillir l'offrande de vie apportée par les heureux du jour à l'autel du Seigneur. Profondément recueilli dans le mystère de vie jaillissant du cœur de Dieu, l'archevêque de Cotonou a, en «bon papa» traduit à ses bien-aimés filia la sauve manifestement cachée dans l'obéissance stricte, radiante et exemplaire des corps éveillés à la vie de Pauvrerie d'obéissance et de chasteté. Il a surtout mis l'accent sur ce dernier, véritable épiphanie de l'Amour de Dieu pour le salut du genre humain. Par leur chasteté les nouveaux serviteurs du Seigneur devront témoigner que Dieu doit être aimé plus que tout comme l'a hautement manifesté Jésus-Christ et Seigneur, à la gloire du Dieu-Père. Lui qui nous a aimés jusqu'au bout grâce au «Oui» de Jésus Christ à travers le mystère de la Croix signe de l'obéissance. Amour sans limite, triomphe de vie sur la mort. Cette gloire et majesté sera dûment exaltée à Porto-Novo le vendredi 14 septembre 2001.

**PORTO-NOVO : SOUS LE SIGNE DE  
LA CROIX ET DE LA GLOIRE**

C'était justement à la faveur du pèlerinage annuel diocésain au pied de la Croix glorieuse de Jésus-Christ sis à Gbodjé que les fidèles du diocèse de Porto-Novo et alentours ont recueillis les grâces issues du cœur ouvert du Fils de Dieu dressé sur les bois de la Croix. Joyeusement unis à cette glorieuse exaltation, les abbés Robert Agboton (Saint-François-Xavier) Justin Ayivozi et Hervé Sépème (Sainte-Marie), Patrick Migan (Sainte-Croix), Frédéric Hounghem (Sainte-Marie de l'Ouganda de Tokpota), Philippe Amoussou (Notre-Dame de Lourdes de Dangbo), Maxime Negui (Saint-Étienne d'Adjohoun), Sébastien Médédi et Stanislas Nougbo (Saint-Esprit d'Affaméy), Assomption Padonou (Saints-Martyrs de l'Ouganda de Tokpota), ont accepté d'aller avec le Christ jusqu'au Golgota, d'être sacrifiés dans son Saint Sacrifice pour enfin chanter de leur vie la gloire du Dieu Trinité. L'éclatante homélie de Son Excellence Monseigneur Marcel Agboton magnifiait si bien cette œuvre d'amour sans limite pour le salut des hommes. Dressée lumière et semence dans les chemins de la vie, la croix du Christ demeure à jamais au cœur de l'histoire de notre salut. Eminente et incontournable arme du Christ, la croix se dresse aujourd'hui au cœur de la diaconie que désormais exerceront ces nouveaux «porteurs de Dieu».

Servir c'est régner. Et pour qu'advienne le règne de Dieu, le service des diacres de ce 14 septembre, fête de la Croix glorieuse, devra prendre la note spéciale de la Croix jusqu'au don total de soi, la croix de Christ comme l'a su conseiller l'évêque de Porto-Novo: ayant d'abord les heures du jour à un témoignage de vie totalement réalisé dans l'imitation quotidienne de la vie et des vertus du Christ faisant de leur prédication leur vie et de leur vie leur prédication.

Nos vives et fraternelles prières accompagnent ces serviteurs de Dieu et des hommes pour le triomphe de la Bonne Nouvelle du Christ.

Brice C. Ouinsou. Séminariste

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## « ALLEZ DANS LE MONDE ENTIER.... »

### 150<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE LA MÈRE DU DIVIN PASTEUR

## 25 ANS DE MISSION AU BÉNIN

*L'humanité est-elle «fille du temps» ? Le «temps» nous accueille-t-il ? Agissons-nous sur le temps ? Est-ce le temps qui écrit en nous notre histoire ? Écrivons-nous, nous-mêmes, notre histoire dans le temps ?*

Il y a 150 ans déjà. Oui, il y a 150 ans déjà qu'une femme nommée Maria Ana Mogas de la Catalunya (Espagne) «fille de son temps» poussée par la grâce et la présence de l'Esprit, reçoit de Dieu un charisme particulier, pas seulement pour elle-même mais pour la mission spécifique que Dieu lui confie : servir les hommes et les femmes de «son temps». C'est ainsi que naît la congrégation de Franciscaines missionnaires de la mère du divin pasteur.

Ce n'est pas un «temps facile» dans l'histoire de l'Espagne. Le gouvernement républicain s'oppose fortement à l'Église. Maria Ana ne craint pas. Si c'est Dieu qui l'appelle à une mission déterminée, elle répondra en y consacrant toute sa vie.

Les enfants abandonnés, les adolescents, les jeunes laissés à eux-mêmes, deviennent pour elle un appel concret à s'occuper d'eux en raison de la situation politique : guerres, insécurité, violences.



La Bienheureuse  
Maria Ana Mogas Fontcuberta

Maria Ana perçoit les «signes du temps» et crée l'institut pour l'éducation, spécialement des plus pauvres, des plus déshérités. Sans craindre les risques, en «peu de temps», Maria Ana ouvre des écoles, des collèges à travers toute l'Espagne.

Un cœur grand et ouvert à l'action de l'Esprit, aura toujours un regard clair et profond. Maria Ana découvre des

manques et des difficultés dans le domaine de la santé. Car tout comme les écoles, les hôpitaux ont été détruits. Maria Ana met alors la force de son institut au service des malades.

Peu «de temps» après, Maria Ana, cette femme audacieuse et courageuse, fait les premières démarches pour partir en Afrique. Mais ce n'était pas encore le «temps de Dieu». La maladie l'empêche de réaliser ses rêves. Malgré cela et jusqu'à sa mort, le dynamisme et la générosité ne la quittent pas. Elle continue à donner vie et enthousiasme au projet de Dieu sur elle et sur la congrégation de franciscaines missionnaires de la mère du divin pasteur.

C'est le 3 juillet 1886 qu'elle meurt à Fuencarral (Madrid). Les gens du village qui annoncent son décès disent : «Une sainte vient de mourir».

Maria Ana nous laisse son testament : «Aimez-vous comme je vous ai aimés... Charité, charité, véritable amour et sacrifice».

Elle a été béatifiée par le pape Jean-Paul II le 6 octobre 1996 à Rome.

Les débuts de la congrégation n'ont pas été faciles en cette époque de révolution et de grande instabilité politique. Puis, des années plus tard, la guerre civile fut une épreuve plus grande et difficile à vivre. Trois de nos sœurs ont été martyrisées — leur procès de béatification est en cours — Mais le charisme de Maria Ana reste bien vivant ainsi que son élan missionnaire qui continue à regarder le continent africain. En 1953, le Mozambique accueille les sœurs franciscaines : jusqu'à nos jours les Franciscaines continuent de se dépenser pour leurs frères, pour le royaume de Jésus.

Le même esprit missionnaire conduira au Bénin les Franciscaines missionnaires. Cela fait 25 ans déjà. C'était, nous croyons, «le temps» pour le Bénin.

La première communauté ira à Dogbo au Mono. Les sœurs travaillent dans l'hôpital Saint-Camille, avec les pères camiliens ainsi qu'à la pastorale et à la catéchèse dans la paroisse. Les sœurs s'installent si bien dans les terres noires du Mono que ni problèmes ni difficultés ne leur feront douter de leur mission.

L'histoire des sœurs franciscaines

continue à s'écrire en Afrique. Autre communauté s'installe dans les terres rouges du pays d'Agonlin, à Zagnanado (Zou) en 1981. Un petit dispensaire se met au service des malades de la région : consultations, pansements, visite des malades dans les maisons. Il n'y a pas

encore une salle d'hospitalisation. Il faut la construire ?

Le moment arrive et le petit dispensaire devient un grand centre de santé : «Gbémonten» centre nutritionnel, dispensaire, centre anti-tuberculeux, centre anti-buruli...

Pourrait-on dire que se sont les sœurs mêmes qui ont bâti Gbémonten? Non. C'est plutôt la souffrance grandissante, les maladies de plus en plus nombreuses et graves, les cris des plus pauvres, les cris des enfants et de leurs mamans... qui ont forcé les murs à s'élargir, à construire davantage de salles d'hospitalisation, à offrir plus de services pour mieux soigner les malades... La souffrance a réclamé plus d'efforts, plus de générosité, plus d'amour. Le petit dispensaire de 1981 se fait grand en 1991 et continue à grandir parce que la souffrance de nos frères n'a pas fini de nous solliciter.

Le «temps» des hommes, l'histoire des hommes nous apporte toujours un message auquel il nous faut être attentifs. L'action missionnaire des Franciscaines s'exerce aussi sur toute la paroisse, à la catéchèse et à la formation de catéchistes, dans la promotion rurale : centre de promotion de la femme; petite école de menuiserie, centre ménager pour des filles non scolarisées, etc.

Après Zagnanado, c'est Kaki-Koka qui appelle les sœurs franciscaines. Nous y sommes en 1988.

Deux de nos sœurs sillonnent les villages en vue d'écouter, voir, découvrir où l'Esprit veut les conduire. Dans ces parcours, l'une de nos sœurs, Isabel Rodriguez, meurt dans un accident de voiture. Son corps est enterré à Bétérô. Comme le grain de blé, elle tombe dans le sillon qu'on était en train de tracer.

Les villages de la paroisse de Bétérô connaissent de loin les bruits des pas des sœurs franciscaines qui les visitent régulièrement. Animation et promotion rurale, catéchèse, assistance aux malades, d'abord dans la maison même. Et l'histoire se répète : l'exigence de construire un petit dispensaire pour mieux accueillir les malades se fait sentir tant les cris de la souffrance se font insistants... «J'ai vu la souffrance de mon peuple...» dira encore Yahweh et le dispensaire devient un fait.

En 1999, autre communauté s'installe à Parakou. En plus de la maison pour la formation des jeunes religieuses, les Franciscaines s'insèrent dans la pastorale, la catéchèse, l'accompagnement des jeunes sur la paroisse. Leur action missionnaire s'exerce aussi dans la prison de Parakou : assistances sanitaires, morale, spirituelle aux prisonniers. Le charisme franciscain et de Maria Ana les amène toujours là où l'homme souffre... de maladie, d'ignorance, d'absence de Dieu, de pauvreté...

Aujourd'hui et pour ces 25 ans de présence au Bénin, un grand MERCI naît au tréfond de nos coeurs.

Merci à toi le Dieu de notre histoire, le Dieu de notre temps.

Merci à toi qui nous fais écouter ton plan de salut pour tes enfants, Merci à Toi Seigneur, pour déposer en nous ta confiance et nous inviter à nous dépasser dans cette parcelle de ton royaume. Merci à toi, Afrique, à toi Bénin, pour nous appeler et nous accueillir, pour nous permettre de vivre «notre temps», que nous croyons être «le temps» de Dieu, ici, à Zagnanado, à Kaki-Koka, à Parakou.

(1) les sœurs franciscaines ont la maison de pestilantes à Zagnanado, le noviciat à Kaki-Koka. Quatre sœurs béninoises ont déjà intégré la congrégation.

(2) Depuis 1998, autre pays africain, Angola, a appelé et accueilli les sœurs franciscaines.

L. V.



La petite école de menuiserie des Franciscaines à Zagnanado.

**POLITIQUE — DIPLOMATIE****SI DIEU AVAIT VOULU TUER LE DIABLE !**

(Suite de la première page)

le 21<sup>ème</sup> siècle naissant a été ainsi témoin d'un grand défi à la conscience morale internationale.

Et devant la gravité et l'intensité de l'horreur, comment ne pas envisager de punir les coupables? Comment ne pas s'en prendre, ou tout au moins, songer à ses anciens ennemis? Ou plutôt, comment ne pas vouloir se venger et comment résister à l'envie de supprimer pour de bon ses ennemis? Tout cela relève, bien sûr, de l'émotion humaine, comme si ces malheureux et douloureux événements devaient n'avoir pour effet que de raviver les anciennes haines et les méfiances et ranceances des uns contre les autres!

Pourtant, les attentats en question, aussi condamnables qu'ils puissent être, portent la marque de tout un processus ou de toute une démarche millénaire de l'humanité. Les faits eux-mêmes et les réactions primaires qu'ils suscitent sont une révélation scandaleuse de la qualité de notre civilisation.

À ce stade de l'évolution de l'humanité, et ce, au début d'un nouveau millénaire, l'homme, dans ce qu'il est devenu, reste globalement semblable à l'homme initial qu'il croit avoir définitivement remplacé avec l'illusion évidente de nouveaux sentiments de supériorité. C'est vrai qu'en regardant ce que nous sommes devenus, nous n'avons pas envie de retourner à ce que nous étions.

Pourtant, curieusement et paradoxalement, si les acquis d'ordre matériel, scientifique et technologique restent nombreux et fort satisfaisants, bien des dimensions de notre être demeurent interdites au rivage du vrai progrès humain. Ainsi en dépit des avances certaines enregistrées au cours du millénaire passé, les défis s'annoncent très nombreux et très profonds, et semblent révéler que l'humanité est sortie du 2<sup>ème</sup> millénaire sans en avoir assimilé les leçons, et c'est pour cela que ce début du 3<sup>ème</sup> millénaire reste sensible aux scandales.

Mais, à moins de s'y méprendre, aucune évolution ne saurait jamais éliminer les scandales, car ils sont indispensables à l'évolution elle-même et constituent la contre-mesure de la mesure normale, même si on doit s'en prendre à «celui par qui le scandale arrive dans le monde». On ne peut pas les cultiver, mais ils sont nécessaires à notre perfectionnement.

De ce point de vue donc, les derniers attentats sont un résultat de notre passé. Et si ce résultat nous déplaît et nous remplit d'amerume, n'est-ce pas que nous devons saisir l'occasion ici de faire le bilan de nos modes d'être, de penser et d'agir pour amorcer, en ce début du 3<sup>ème</sup> millénaire, les corrections nécessaires à notre marche en avant? Or, il se trouve que les attentats en question, du reste inattendus, ont réveillé soudainement toutes les vieilles tendances de haine, de vengeance, de méchanceté et d'inhumanité désespérément entretenues contre certains pays, comme s'il devait s'agir de faire preuve plus que jamais de combativité, de férocité et d'animalité.

Et c'est sûrement là que nous ratons le message le plus précieux de ces événements.

ments douloureux du 11 septembre 2001, manifestement orchestrés par la haine, et dont la violence, l'intensité et le male courage, sont l'écho de la profondeur des ressentiments contre les États-Unis, ou plus précisément, contre la politique des États-Unis. Mais curieusement, les dirigeants de ce grand pays, au lieu de chercher à saisir leur part de responsabilité pour mesurer l'effort des réformes à faire sur eux-mêmes et s'harmoniser avec le reste du monde, se sont délibérément installés dans un contexte de culture de supériorité tel qu'ils ne soupçonnent pas la raison qui auraient les autres à leur en vouloir. Alors, on a pensé représailles, on a pensé vengeance, on a pensé réaction forte, on a pensé, contre toute la violence, on a pensé encore violence. Oui, une violence plus forte que celle de l'ennemi, pour le détruire; non pas seulement le déstabiliser, mais l'anéantir et le supprimer à jamais.

Mais vanité des vanités! Vanité, le courage mûr et héroïque de la haine, et qui, au lieu de sauver, tue! Vanité de la violence qui s'exalte pour s'abimer tout aussi désespérément dans la violence de la haine de l'ennemi. Deux forces de même polarité se repoussent: c'est là l'expression d'une loi naturelle, physique, mais aussi morale. On ne peut lutter contre la haine par la haine. La culture et l'exaltation de la haine ne peuvent produire la paix ni l'harmonie dans le monde.

Les fanaticques disent «Mon Dieu, donnez les moyens et la force de tuer mon ennemi» ou même, «Mon Dieu, je te demande de tuer mon ennemi». Et si tels étaient les propos apparemment insensés du fanatique intégriste, le citoyen de l'Occident, non pas nécessairement chrétien, mais de culture judéo-chrétienne peut-il, à partir de tout ce qu'il a appris de son Dieu d'amour, entreprendre de tuer ou de supprimer tous ses ennemis et ceux qui ressemblent à ces ennemis?

De plus, le progrès de la civilisation n'a jamais fait qu'un peuple soit parfois pour se croire spécialement indemne de toute faute et au-dessus de tous les autres peuples. La purification ethnique, religieuse, culturelle ou économique quelle qu'en soit la forme, est le péché majeur de l'homme occidental: il l'entend pas ni ne supporte qu'on soit différent de lui, ni qu'on puisse faire ce qu'il fait. Ou tout simplement, quand il fait mal, il ne faut pas que quelqu'un d'autre le lui fasse sentir, étant entendu que lui-même ne se reproche rien.

Mais de tels états d'esprit peuvent-il déclencher une société pour faire un monde? Des attitudes de supériorité absolue laissent-elles de la place pour composer l'égalité? Comment des esprits, ou plutôt, comment des hommes intelligents et fort doués de raison, qui ont pu concevoir la science et la technologie, peuvent-ils ignorer le plus élémentaire de la socialité et de l'humanité pour vouloir et entreprendre, à tout propos, de vivre sur la dépouille de ceux qu'ils n'aiment pas, oh pardon! de ceux qui ne les aiment pas?

Et tout le problème de notre temps est là: le manque d'amour. Le message du Christ, il y a deux mille ans, se résumait dans l'amour du Seigneur Dieu (d'amour), et dans l'amour de son prochain comme de soi-même.

Il semble que les Américains, du reste un peuple de chrétiens et de croyants, un

n'aurait pas évolué, puisqu'il n'aurait jamais connu l'embarras de la diversité, ni même la joie de la comparaison, et encore moins l'expression du libre arbitre.

Mais l'homme, et curieusement de plus en plus aujourd'hui, veut décimer ses ennemis, et s'il ne peut les supprimer tous, du moins, gérer et contrôler, à sa guise et selon son seul bon vouloir, tous leurs droits. Cela s'appelle, — et le mot est d'hier —, impérialisme. En son nom, on a fait incursion dans un pays pour enlever un responsable politique, en son nom, des commandos armés peuvent aller perpétrer ou contrecarrer telle ou telle action nationale, en son nom des coups d'État ont été montés et financés. En son nom, des guerres génocidaires ont été déclenchées et des assassinats commis.

À l'heure de la mondialisation, il nous reste à mondialiser les valeurs sûres de la civilisation pour tendre à réduire le champ et la portée des contre-valeurs. Il n'y a que le bien qui fasse le bien. Les droits de l'homme ne doivent pas obliger seulement une catégorie d'hommes pour vouer les autres au crime. Mais voilà que nous nous élevons contre les crimes contre l'humanité sans pouvoir les interdire à tous leurs auteurs: Il est décourageant en effet de voir certains grands pays prétendre se mettre au-dessus de la mêlée, ou plutôt, n'avoir pour rôle que de contrôler et de condamner les autres sans s'efforcer d'inspirer le bon modèle.

Il y a trop de mesures répressives internationales qui font plus de mal que le crime initial. Des victimes innocentes pour rien et en trop grand nombre! Bien entendu, là où la peine capitale est en vigueur, la loi du talion restera aussi à l'honneur, mais pourvu que, pour un vil effectivement arraché, on ne casse pas toutes les têtes perçues.

De plus, — éducation oblige! — la production et la multiplication des criminels sont imputables à toute la communauté internationale, car ne vaudrait-il pas mieux inculquer des valeurs de civilisation à travers l'éducation dans chaque pays, que de vendre des armes, précisément à ceux qui doivent hypothéquer leur existence pour pouvoir les acheter et tuer? Qui donc est responsable des guerres? Qui donc fabrique et vend des armes et la drogue? Ces questions ont droit, non pas à des demi-réponses fuyantes, mais bien à de véritables examens de conscience pour que la première pierre ne soit pas jetée seulement au prochain, à l'autre!

On nous dit au début d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, et probablement déjà aussi, d'une nouvelle ère: bien des réajustements s'imposent donc et qui ne sont pas à requérir seulement des plus pauvres et des plus faibles, ni non seulement de la communauté internationale et des États, mais bien de chaque personne prise individuellement. Le progrès collectif n'est, rien sans la possibilité d'un progrès individuel.

La paix ne doit pas être seulement due au silence imposé à l'arme de l'ennemi, mais elle doit être le fruit de la compréhension et de la négociation. Elle doit être aussi celui de la collaboration de tous aux mêmes idéaux et aux mêmes valeurs, dans un contexte de culture et d'amour de l'homme, indépendamment de toutes les particularités de couleur, de race et de condition. Elle suppose enfin qu'au lieu de prétendre vouloir tuer le Diable dans son prochain, chacun doive tendre à réduire et à maîtriser la puissance du sien propre au-dedans de lui-même.

*Professeur Albert Nouhouayi*

## ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

# AU LENDEMAIN DES ATTENTATS TERRORISTES AUX ÉTATS-UNIS : DES IMPLICATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DIFFICILES À L'HORIZON

*« Nous savons le coût humain des attentats perpétrés récemment aux États-Unis, qui ont causé la mort de citoyens de quelque quatre-vingt nations à New-York, à Washington et en Pennsylvanie... Mais il y a un autre tribut humain, largement ignoré ; il sera payé par l'ensemble des pays en développement, et surtout par l'Afrique. Selon nos estimations, des dizaines de milliers d'enfants supplémentaires mourront partout dans le monde, tandis qu'environ dix autres millions d'êtres humains risquent de se retrouver en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 1 dollar (soit environ 700 F CFA) par jour, pour vivre, en raison des attaques terroristes, (des attentats suicides du 11 septembre 2001 aux États-Unis). Tout simplement parce qu'ils auront perdu leurs sources de revenus. Et bien plus nombreux encore sont ceux qui basculeront dans la pauvreté si les stratégies de développement sont compromises ».*  Cette déclaration du président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, plus de deux semaines après les attentats survenus aux États-Unis, décrit sur les plans humain et économique, s'il en est encore besoin, le coût et l'ampleur de ces attentats, de ce crime barbare sans précédent perpétré le 11 septembre 2001 aux États-Unis. Les conclusions d'une évaluation économique préliminaire publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2001 par la Banque mondiale, sont alarmantes. Ainsi, les effets de cet attentat du 11 septembre pèsentront, entre autres, sur la croissance économique de l'ensemble des pays en développement en 2001 et 2002, condamnant à la pauvreté, environ dix millions d'êtres supplémentaires en 2002. Ils contreaceront aussi la lutte menée jusqu'ici contre les maladies infantiles et la malnutrition.

### LES INDIVIDUS LES PLUS VULNÉRABLES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT GRAVEMENT MENACÉS

Avant le 11 septembre 2001 souligne le rapport, la Banque mondiale prévoyait que la croissance des pays en développement tomberait de 5,5 % en 2000 à 2,9 % en 2001 à la suite du ralentissement de l'activité constaté aux États-Unis, au Japon et en Europe, avant de remonter à 4,3 % en 2002. Les attentats perpétrés aux États-Unis le 11 septembre dernier retarderont malheureusement la reprise de la croissance dans les pays riches. Elle n'y verra jour qu'en 2002, précise le rapport. En conséquence, la Banque mondiale signale que la croissance économique des pays en développement pourrait être inférieure aux prévisions antérieures de 0,5 — 0,75 point de pourcentage en 2002.

Avant la crise, souligne le rapport, la Banque mondiale estimait qu'aux États-Unis et dans les autres pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), la croissance s'établirait à 1,1 % en 2001, avant de remonter à 2,2 % en 2002. Désormais, il se pourra que les pays de l'OCDE enregistrent en 2002 des taux de croissance du PIB inférieur de 0,75 % à 1,25 point de pourcentage aux prévisions antérieures. Ceci dans l'hypothèse où l'activité économique redévenir normale d'ici au milieu de l'année 2002, où les consommateurs finissent par réagir à la baisse des taux d'intérêt, comme ils l'ont fait lors de la dernière récession, et où l'économie mondiale ne subit de nouveaux chocs. Selon le rapport de la Banque mondiale, le ralentissement de la croissance et les récessions frapperont durement en particulier les individus les plus vulnérables des pays en développement. Au regard des situations de la Banque, l'aggravation de la pauvreté liée aux conséquences économiques de l'attaque du 11 septem-

bre dernier pourrait entraîner la mort d'environ 20 000 à 40 000 enfants de moins de cinq ans. En dehors des États-Unis et des pays de l'OCDE, stigmatise le rapport de la Banque mondiale, les répercussions desdits attentats se feront sentir dans toutes les régions du monde, et surtout dans les pays tributaires du tourisme, des envois de fonds de ressortissants expatriés et de l'investissement étranger.

### ENCORE ET TOUJOURS L'AFRIQUE SERA LE PLUS GRAVEMENT AFFECTÉE

Le comble, indique le rapport : « c'est l'Afrique qui sera la plus gravement affectée. En plus d'une augmentation de la pauvreté qui pourrait toucher deux à trois millions d'individus du fait du ralentissement de la croissance et d'une baisse des revenus, deux autres millions de personnes risquent d'être condamnés à vivre avec moins de 1 dollar (soit environ 700 F CFA) par jour suite à la chute des cours des produits de base. Ces prix dont on prévoyait en effet qu'ils diminueront cette année de 7,4 % en moyenne, vont encore baisser davantage du fait des événements survenus le 11 septembre dernier aux États-Unis d'Amérique. Les agriculteurs, les ouvriers agricoles, et tous ceux dont le sort est lié à l'agriculture, en seront les principales victimes. Le tourisme qui représente près de 10 % du total des exportations de marchandises de la région risque fort, lui aussi, de pâtrir de la situation. Les trois cent millions de pauvres que compte l'Afrique subsaharienne sont particulièrement vulnérables car, dans la plupart des pays dont ils sont ressortissants, les filets de protection sociale sont minimes ou inexistant, et l'épargne des ménages pauvres, insignifiante, ne leur permet pas d'amortir l'impact de périodes difficiles. Environ la moitié des décès d'enfants supplémentaires prévisibles dans l'ensemble du monde seront enregistrés en Afrique ». Il est à noter que l'évaluation de la Banque mondiale est susceptible de révision dans les semaines à venir, en fonction de l'évolution des événements. Cependant, Nicholas Stern, économiste en chef de la Banque mondiale souligne que les pays riches comme les pauvres doivent faire preuve d'énergie et de vigilance, si l'on veut que la reprise économique mondiale intervienne l'an prochain et se poursuive rigoureusement en 2003. Et pour poursuivre le combat mondial contre la pauvreté au lendemain de l'attentat du 11 septembre, plusieurs mesures s'imposent. Il s'agira :

- d'accroître l'aide étrangère ;
- d'abaisser les barrières commerciales ;
- de renforcer la coordination ;
- d'obtenir l'adhésion de l'ensemble de la société à la poursuite des réformes.

Pour ce faire, la Banque mondiale se tient prête à apporter sa contribution. D'ailleurs la direction et ses services dont beaucoup d'agents sont basés sur le terrain, ont pris contact avec les hauts responsables de tous les pays clients de l'institution, pour les assurer que la Banque restait déterminée à mettre en œuvre les programmes antérieurement convenus, et pour les aider à minimiser et à pallier les aspects négatifs de l'aggravation de l'incertitude des risques et de l'instabilité qui caractérisent la conjoncture économique actuelle. Des instructions seraient même données déjà dans ce sens et l'Afrique ferait l'objet d'une attention spéciale au regard de la gravité de la situation dans cette partie du monde.

Alain Sessou

### CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

❖ Trois ans d'attente et enfin la liste des 22 bénéficiaires de l'initiative spéciale du G7 est connue.

Cette initiative spéciale du G7 constitue en la réduction, par le groupe des pays les plus industrialisés du monde, de la dette des pays les plus pauvres et très endettés (PPTE).

18 sur les 22 pays les plus pauvres et très endettés du monde se situent en Afrique. Le Bénin, y figure.

Au final de la réduction, les 22 PPTE payeront une bagatelle de 20 milliards de dollars soit environ 14 000 milliards de F CFA.

❖ 9,8 millions de dollars soit environ 6,860 milliards de F CFA. C'est la constance du budget prévisionnel de la commission mondiale sur les barrages.

Cette institution a été mise en place par les Nations unies pour étudier les conséquences humaines des barrages.

Ces barrages jadis construits occasionnent de nos jours des retombées négatives sur les populations, et sur l'environnement (déplacement massif de celles-ci, des maladies et des catastrophes naturelles). Le budget de cette institution est financé par plus de 50 donateurs parmi lesquels les États et ONG.

❖ Selon l'Organisation internationale du café (OIC), avec une production de 112,9 millions de sacs de café, la campagne 2000-2001 est en baisse de 2% par rapport à la saison précédente. Cette production a sensiblement diminué en Afrique, au Brésil, en Amérique Latine et au Mexique.

Cette baisse n'est guère favorable à la hausse des prix du café.

❖ Les frères précheurs de la congrégation Saint-Dominique inquiets pour le Tiers-monde, ont dénoncé les effets pervers des récents accords d'hégémonie sur la fabrication des médicaments.

Ces accords, estiment-ils, empêchent les pays pauvres d'accéder aux brevets pharmaceutiques et aux médicaments génériques.

Ces frères précheurs ont aussi demandé aux pays riches d'accorder une remise de dette aux pays pauvres très endettés. Ainsi, ceux-ci pourront-ils affecter l'argent à eux remis à la lutte contre le sida, en mettant en œuvre des campagnes d'information et des structures de soins adéquates.

❖ En l'an 2000, avec une bague de 4 milliards de dollars soit environ 2,800 milliards de F CFA, la France se classe 3<sup>me</sup> vendeur d'armes au monde, juste derrière les États-Unis et la Russie. C'est ce que souligne du moins un rapport du Congrès américain.

• Plus d'un demi-million de Soma